

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 492

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

—currente de l'homme, son travail se payant souvent moins cher.

Le droit n'a pas de sexe; il n'a qu'un devoir: être juste!

II. Comment éveiller l'intérêt et obtenir le concours actif des organisations de jeunesse? et à quelles organisations faut-il s'adresser pour cela?

Réponse A. Il est parfaitement inutile de s'adresser aux jeunes filles qui ne s'intéressent qu'au sport. L'idée du suffrage pré suppose une certaine mobilité d'esprit et un peu d'expérience de la vie. Il faut s'adresser à des groupements tels que *Iduna* (Jeunesse abstinente), *Inwa* (Organisation de lutte pour la liberté du commerce), aux groupements d'*"anciens catéchumènes"*, et à des périodiques tels que *Nie wieder Krieg*.

Réponse B. Il faut s'adresser à des groupes-

ments où jeunes gens et jeunes filles sont actifs (Scouts, Eclaireuses, groupements abstinents, jeunes commerçants, etc.). A l'occasion d'excursions ou de soirées familiaires, on apprend à se connaître entre collaborateurs des deux sexes. Les garçons ont alors l'occasion de voir l'intérêt qu'apportent les jeunes filles à la chose publique. Les jeunes filles, de leur côté, profitent de la discussion, et leur compréhension des problèmes économiques et politiques se développe.

Réponse C. Dresser une liste d'organisations de jeunes du canton (il s'agit ici de Bâle).

Réponse D. Il est désirable de s'adresser aux organisations à but moral, tendant à éduquer la jeunesse pour la vie. Ne pas oublier la jeunesse « supérieure » (intellectuelle probablement? Réd.), c'est-à-dire les associations de gymnasien. On parle avec emphase d'un tas de choses.

E. pense qu'il faut s'adresser aux éclaireurs. D'autre part, il existe des sociétés d'éducation physique qui intercalent de temps à autre une soirée de « culture générale » dans leur programme. C'est l'école qui est coupable du manque d'intérêt pour les problèmes actuels. La logique formaliste a voilé aux jeunes la vision de la vie réelle et pratique. De plus, nous gardons de la méfiance envers toute pensée formelle, telle qu'elle a été exigée de nous à l'école. Il faut éveiller le besoin de culture véritable, et s'adresser pour cela à toutes les organisations de jeunesse.

(A suivre.)

(Classé et traduit par A. de M.)



Le Conseil Fédéral décerne un prix à une femme



En 1889, un de nos concitoyens genevois, M. A. Binet, avait fondé un prix devant être décerné tous les cinq ans aux personnes qui auraient le plus contribué par leur activité parmi leurs concitoyens à développer le sentiment de la concorde, de la solidarité, du patriotisme et du dévouement au bien public. Ce prix, qui n'avait plus été décerné durant quelques années, vient de l'être à nouveau, et l'on aura relevé dans la liste des noms de ceux que le Conseil Fédéral a honorés de son choix, celui de Mme Elsa Zulbin-Spiller (Zurich).

Si Mme Zulbin est bien connue dans les milieux féminins pour son activité sociale et philanthropique passée et présente (restaurants sans alcool, Conseil d'administration du Fonds de la Saffa, Comité du *Frauenblatt*, notre frère de Suisse allemande, etc., etc.), elle l'est davantage encore par son œuvre *Le bien du soldat*, à laquelle elle s'est entièrement consacrée durant la grande mobilisation de 1914-1918, visitant les cantonnements à la frontière, cherchant à égayer et à adoucir la vie de nos soldats, s'intéressant à leurs familles dont elle s'occupait avec dévouement, si bien que le surnom affectueux et bien mérité de *Mère du soldat* lui est resté de puis lors.

Toutes nos félicitations vont à son adresse pour cette manifestation de reconnaissance que notre gouvernement lui devait certes bien, félicitations auxquelles nous savons que nos lecteurs seront heureux de se joindre par l'intermédiaire de ce journal.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Séance du Comité Central.

Si la partie essentielle de la première séance de l'année du Comité Central a surtout été consacrée à un entretien avec Miss Henker, organisatrice de cette prochaine Conférence féministe internationale de Zurich, sur laquelle on a déjà trouvé plus haut d'autres détails, il est cependant resté du temps aux membres de ce Comité pour discuter et examiner d'autres questions, de portée uniquement nationale ou d'ordre essentiellement intérieur. Le budget de notre Association, par exemple, et l'on peut bien penser que, grâce à la présence de la rédactrice de notre *Mouvement* et de la présidente du Comité du *Frauenblatt*, l'on n'a pas manqué de s'entretenir de la situation finan-

cière de la presse féministe suisse, et de l'appui que peut lui apporter l'Association, appui qui se manifeste en tout cas par le paiement d'un certain nombre d'abonnements de propagande. La situation de certaines Sections éprouvées par la crise économique, l'organisation du Cours de Vacances de 1937, qui se fera probablement en commun avec l'Association suisse des Institutrices, l'expérience de la collaboration avec une autre association féminine faite à Hilterfingen en 1936 ayant été excellente, ont fait également l'objet de discussions. L'Assemblée générale annuelle de l'A.S.S.F. de 1937 aura lieu à Saint-Gall, probablement fin mai.

La politique fédérale actuelle a donné lieu aussi à intéressantes échanges de vues, notamment sur le projet d'arrêté fédéral sur la sûreté et l'ordre publics. Mme Leuch, présidente, a rendu compte des démarches faites auprès des diverses autorités fédérales, tant par l'Association pour le Suffrage que par d'autres Sociétés, en matière de protection du travail à domicile, de la situation des femmes dans les caisses d'assurance-maladie, de la présence de femmes dans des Commissions fédérales, etc. L'A. S. S. F. participera aussi comme telle à l'Exposition nationale de Zurich en 1939.

Une soirée avec les suffragistes de Baden.

Une fois de plus, l'expérience faite par le Comité Central de tenir ses sessions, tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des villes dont les Sections suffragistes luttent péniblement contre des difficultés extérieures, s'est révélée satisfaisante. Cette fois-ci, c'est Baden qui avait été choisi, la Section locale ayant, depuis le décès de sa reçue, Mme Kubler, si grand-peine à maintenir une activité effective que l'idée d'une dissolution avait même été envisagée.

Cette formule par trop définitive n'a heureusement pas été adoptée par l'Assemblée générale convoquée pour le soir de ce même 9 janvier, dans l'après-midi duquel le Comité Central avait siégé à Baden. Un excellent exposé de Mme Leuch sur l'activité de l'Association suisse, et d'intéressantes considérations de Mme Studer (Winterthour) sur la psychologie féminine et masculine comparée, ont sans doute engagé les membres à rester constitutifs autour d'un petit Comité peu nombreux, qui assurerait la liaison avec le Comité Central, celui-ci prenant à charge de fournir des conférenciers et des sujets de conférences à la Section. La proximité de Zurich, en outre, permettra aux membres de celle-ci de suivre de près les séances organisées à la fin de février par l'Alliance Internationale, et de renforcer ainsi leurs convictions suffragistes en prenant directement contact avec des femmes qui votent réellement, et cela dans d'autres pays que l'Allemagne. Car l'exemple désastreux du III^e Reich contribue certainement, pour beaucoup au découragement de bien des suffragistes parmi les Confédérées, qui oublient trop facilement tous les pays où le vote des femmes une fois réalisée n'a pas été englouti dans la réaction, mais a contribué au contraire à maintes réformes sociales.

C'est ce à quoi Mme Goud a fait allusion, en évoquant dans une causerie sans prétention qui a terminé la séance publique quelques silhouettes des femmes électrices dans des pays d'Orient notamment, et en montrant comment Hindous et Musulmans ont pu, au moyen du droit de vote, arriver à une égalité de droits et à des possibilités d'action dont nous sommes encore refusées à nous, femmes suisses.

L. Gi.

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Le sentiment d'infériorité chez la femme peut-il être une cause de névrose? C'est à cette question que, lors de la réunion mensuelle de janvier de l'Association, Mme le Dr. Meier (Lausanne) a répondu par un exposé riche en observations justes et en aperçus suggestifs. Elève du célèbre docteur viennois Adler, actuellement à New-York, Mme Meier a montré comment le sentiment d'infériorité, résultant d'une longue tradition, et souvent, malheureusement, entretenu par l'éducation, peut conduire, en provoquant un autre sentiment, qu'elle appelle « de compensation », à des cas très graves au point de vue psychique et

Un raid sans histoire... parce qu'il a réussi

L'aviatrice Maryse Bastié, dont nous avons annoncé dans notre précédent numéro la hardie traversée de l'Atlantique-Sud, a adressé à Paris-Soir ce rapide aperçu de ce voyage-record, qui montre de façon frappante, comment à l'aubade et au sang-froid nécessaires à pareille expédition, ces représentantes du... sexe faible savent ajouter la patience minuteuse de tout un travail préparatoire silencieux.

Les raids heureux n'ont pas d'histoire. Du moins on pourrait le croire. En fait, il y a toute l'histoire, secrète de leur préparation. Mais de minutieux réglages, des vols d'essais, les détails d'une mise au point laborieuse sont le pain quotidien de l'aviation. L'histoire ne commence qu'où la préparation fait défaut. L'aventure c'est l'imprévu. Or, en vérité je n'ai pas eu d'imprévu. Mon raid fut fait de pulsations régulières. J'écoutais battre le cœur de mon appareil. Après un décollage facile sur la piste de Dakar, j'aborde l'Atlantique, l'immense chape brodée d'écumé. J'avais la volonté tendue de battre mon record. Des cadans et des cadans, des aiguilles tournant à des allures différentes, les minutes qui passaient, l'essence qui brûlait, l'huile qui filait, ce furent vraiment tous mes paysages. Avec peut-être, au bout, comme un paradis improbable. Natal. Je n'eus d'yeux que pour mon tableau de bord.

Que m'importaient, sous moi, le déroulement de la houle, le violet profond des eaux ou les reflets changeant du soleil. L'appareil se comportait admirablement. Je m'amusaïs parfois à suivre son ombre sur la crête des vagues qui filaient avec une régularité étonnante. Je volais bas, 200 mètres environ. Avec un peu de chance j'aurais pu

voir sauter des dauphins ou briller des étoiles.

En fait, je me disais: « Tant de fait, tant à faire. Pourvu que ça dure ». Je n'avais pas eu le moindre décalage sur l'horaire prévu.

Dans le Pot-au-Noir, tout de même, je fus assez fortuitement secouée. Sous moi des eaux plus sombres, sur moi un ciel plus menaçant et la danse! Mais le moteur ronronnait comme un chat... sagement.

Au bout des 12 heures que je m'étais fixées, je l'apercevais Natal, la terre, la fin de mes peines, le bout de mes nerfs. J'avais battu le record. Les fatigues ne comptaient plus. J'étais ravie, ravie, ravie.

Les camarades de là-bas m'ont réservé un accueil chaleureux. Il me semblait que j'arrivais d'une promenade. Dakar-Natal. Cela me paraissait aussi près que deux sous-préférés.

En fait, tout est affaire de volonté: J'ai voulu!

Le féminisme, fontaine de Jouvence

M. Louis Darmont a, dans la Solidarité, un portrait très sympathique, duquel nous détachons ce paragraphe si vrai pour tant de féministes :

Notre Sous-Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale est de ces femmes qui ne vieillissent pas, parce qu'elles... n'ont pas le temps de vieillir. Et si elles restent toujours jeunes, ce n'est pas aux produits de beauté qu'elles doivent, ni même aux soins qu'elles pourraient prendre de leur petite santé si... elles en avaient le loisir; non, elles ne le doivent qu'à la vie active, la baroucisse, à l'ardeur même du dévouement qu'elles apportent à tout ce qu'elles font pour le bien de leurs semblables.



La Conférence de Zurich de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

(27 et 28 février 1937)

Ainsi que nous le disions plus loin, Miss Henker, chargée spécialement d'organiser la Conférence d'études féministes et pacifiques de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, est arrivée en Suisse les premiers jours de janvier, et s'est installée à Zurich. Le programme provisoire de cette Conférence que nous avons publié dans notre dernier numéro a été longuement discuté avec elle par le Comité Central de l'Association suisse, auquel s'était jointe Mme Stockmeyer, comme représentante des deux Sociétés suffragistes de Zurich; bon nombre de décisions intéressantes ont été prises, et des démarches envisagées auprès de plusieurs orateurs et oratrices, tant pour les meetings publics du vendredi et du samedi soir, que pour les déjeuners officiels du samedi et du dimanche à midi, ou les séances de discussions de la Conférence elle-même.

Nous pouvons déjà annoncer que les concours suivants sont acquis aux unes et aux autres de ces manifestations: Mme Brunschwig, sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale (France); Mme Maria Véron (France) avocate, présidente de la Ligue pour le Droit des Femmes; Mme Maurette, l'admirable économiste féministe, directeur adjoint du B.I.T.; Mme Ciselet (Belgique), avocate, présidente du Groupe « Egalité »; Mme Szczegowska (Pologne), membre du Comité de l'Alliance et l'un des chefs féministes les plus connus dans son pays; Mme Atanasskowitch (Yougoslavie), également membre du Comité de l'Alliance, chef de section au Ministère de protection de l'enfance; Mme Marcelline Renson (Belgique) avocate, membre du Comité de l'Alliance, déléguée à la Conférence internationale de la Haye, sur la nationalité de la femme; Mrs. Quincy Wright (Etats-Unis), membre du Comité Directeur de la puissante Ligue américaine des Femmes électriques; Mrs. Potter (Etats-Unis), représentante

plats, des tables bien plus hautes que la normale. C'est qu'on y mange debout. Pas de sièges. La femme que je suivais s'installa, si l'on peut dire, devant un de ces hauts guéridons, son parapluie et son sac au bras.

Au-dessus de nos têtes, je consultai le menu du jour. Il y avait, pour trois francs, du jambon aux pommes à l'huile. C'est une chose neutre, dont on ne peut redouter de grands dégâts.

J'allai chercher ma portion, et ma voisine choisit pour 3 fr. 50, pain compris, le plat du jour, quelque navarin. Il faut manger sans serviette, et vite comme d'autres prennent un cocktail, car la station debout est rapidement fatigante. Ma voisine gardait la tête baissée, comme honteuse. C'était très tôt encore, à peine midi, et il n'y avait pas foule. Seul, à côté de nous, un vieil homme déjeunait au plus juste prix. Je ne pense pas que l'on doive souvent se faire servir un hors-d'œuvre, même à 0 fr. 75, ou un verre de « bœuf », au même tarif, et un légume supplémentaire à 1 fr. 25, et même un fromage ou un dessert. Car, n'est-ce pas, on arrive très vite à boucler ses six francs, et à ce taux-là, tout de même, on peut avoir droit, ailleurs, à un siège...

Je n'ai pas osé parler à ces deux-là... Je suis partie avant eux. L'huile de la salade de pommes de terre n'était pas du meilleur choix, et le jambon était mince, et sec. Mais ceci n'était rien. Manger debout: cette chose si bien portée dans un salon comme cela peut être une chose méchante, douloureuse: cette femme lasse et seule, la tête baissée, droite devant sa-table, et qui ne mange que parce qu'il faut se nourrir, elle n'est pas encore sortie de mes yeux.

... Près de la gare Montparnasse, un jour, vers l'heure du déjeuner, j'ai croisé une femme qui sortait de son travail. Plus toute jeune, pas âgée non plus, soigneusement mise, un peu humble, de celles dont on dit qu'elles sont effacées.

Où allait-elle déjeuner, celle-là? Je l'ai suivie...

* * *

... Près de la gare Montparnasse, un jour, vers l'heure du déjeuner, j'ai croisé une femme qui sortait de son travail. Plus toute jeune, pas âgée non plus, soigneusement mise, un peu humble, de celles dont on dit qu'elles sont effacées.

Où allait-elle déjeuner, celle-là? Je l'ai suivie...

Non loin, il y avait quelque *Uniprix*, dont les haut-parleurs rugissaient jusque sur la chaussée. A la porte, on vendait des chaussettes et des cafetières en terre, au rabais. La femme a monté l'escalier. Au terme de celui-ci, sur un palier battu de portes sans fin poussées et repoussées, tout un étalage de pâtisseries, à point nommé pour absorber toutes les poussières: sur les brioches, cela ne marque pas. Des pyramides de pains de Gênes, des tartes, tout cela très bon marché: 1 fr. 80 les tartes et 1 fr. 50 les grosses brioches, ce qui ailleurs se paie 5 à 6 francs.

La femme s'arrêta un instant. Un instant sans, doute balança: non, tout de même, il valait mieux manger chaud.

Au fond, au delà des chemises en tarare et des broches en simili, il y avait un long comptoir, et, devant le comptoir où l'on vous donnait vos

L'année 1936 et le féminisme

(Sous toute réserve d'omissions ou d'erreurs.)

I. A L'ÉTRANGER.

AUTRICHE: Le féminisme autrichien subit une perte immense par le décès, à l'âge de 97 ans, de Marianne Hainisch, ancienne présidente du Conseil National des Femmes, la fondatrice et l'initiatrice universellement vénérée du mouvement féministe dans ce pays.

BELGIQUE: La proposition formulée par le comte Carton de Wiart que les femmes puissent être inscrites sur les listes électorales pour participer aux élections provinciales est repoussée, mais à une faible majorité. En revanche, lors des élections parlementaires, deux femmes (Mmes Isabelle Blume et Degeer) sont élues à la Chambre des députés, et trois femmes (Mme Spaak, Mme Baers et Odile Ma-rechal) entrent au Sénat par cooptation.

BRÉSIL: Mme Berta Lutz, présidente de la Fédération pour le progrès féminin, est nommée députée, selon le système de la représentation proportionnelle, une vacance s'étant produite à la Chambre des députés.

DANEMARK: D'après le même système des « Vient-ensuite », Mme Ing. Haafsen, avocat à Copenhague, et membre du Comité de l'Alliance Internationale, entre à la Chambre Haute de ce pays.

ETATS-UNIS: Un timbre à l'effigie de Susan B. Anthony, la célèbre pionnière du mouvement suffragiste, est mis en circulation par l'administration des postes, à titre d'hommage au féminisme.

— Lors des élections de novembre, cinq femmes sont élues membres de la Chambre des Représentants, et une au Sénat.

ESPAGNE: Lors des élections d'avril 1936, six femmes sont élues députées aux Cortés.

— Le gouvernement de Valence nomme Mme Isabella de Palencia ambassadeur à Stockholm.

FRANCE: Le nouveau gouvernement présidé par M. Léon Blum confie trois portefeuilles de sous-secrétaires d'Etat à des femmes: celui de l'Education nationale (anciennement Instruction publique) à Mme C. L. Brunschwig, celui de la Protection de l'Enfance à Mme Suzanne Lacorre, et celui des Recherches scientifiques à Mme Irène Joliot-Curie, qui ne l'accepte que par dévouement à la cause féministe, et y renonce peu de temps après pour se consacrer à ses études.

— Pour la Xe fois, la Chambre des Députés vote à l'unanimité moins une voix la reconnaissance des droits politiques aux femmes.

— Lors des élections sénatoriales, la propagande féministe empêche la réélection de M. Duplantier, sénateur de la Haute-Vienne, dont le rapport grossier et insultant pour les femmes avait suscité un scandale.

— La politique inaugurée au cours de l'année précédente de faire entrer des femmes comme conseillères adjointes avec voix consultative dans les Conseils municipaux continue à donner d'excellents résultats, et le nombre augmente des municipalités qui adoptent ce système.

— Lors des élections parlementaires du mois de mai, toutes les Associations féministes or-

ganisent des campagnes de propagande de très grande envergure, avec affiches, meetings, « scrutins blancs », etc.

— Une des pionnières de l'activité féministe Mme Marg. Durand, fondatrice et directrice du journal quotidien *La Fronde*, rédigé, composé et exécuté uniquement par des femmes, meurt à un âge très avancé.

— Le Sénat discute la loi Renoult modifiant la statut civil de la femme en France.

FINLANDE: Seize femmes sont élues au Parlement, en augmentation sur le chiffre précédent des femmes députées.

GRANDE-BRETAGNE: Pour la première fois dans l'histoire parlementaire britannique, c'est à une femme députée, Miss Horsbrough, qu'incombe l'honneur de répondre au discours du Trône.

INDES: Les femmes deviennent éligibles au Conseil d'Etat pour lequel elles possédaient déjà le droit de vote.

INTERNATIONAL: Le Conseil International des Femmes tient une Conférence aux Indes, et un Congrès à Dubrovnik, au cours duquel la baronne Boel (Belgique) est élue présidente en remplacement de Lady Aberdeen, qui refuse toute réélection.

— La Fédération internationale des Femmes dans les professions et les carrières libérales tient son Congrès à Paris, qui est honoré par la présence de deux femmes ministres d'Etat, Mme Brunschwig et Miss Perkins.

— La Fédération internationale des Femmes universitaires se réunit en Congrès à Varsovie. Dean Gildersleeve (Etats-Unis) est élue présidente en remplacement du professeur Westerdijk (Hollande).

ITALIE: Grazia Deledda, romancière, titulaire du prix Nobel de littérature, meurt à l'âge de 61 ans.

NORVÈGE: Une femme est élue membre du Storting.

— Le projet de loi rendant les femmes éligibles à toutes les fonctions de l'Etat y compris l'Eglise, l'armée et le corps diplomatique échoue au nouveau devant le Parlement, mais à une petite majorité.

SUÈDE: Dix femmes sont élues membres du Riksdag, dont Mme Hesselgren, présidente du Conseil national des femmes suédoises.

— Mme I. Walin, membre du comité de l'Alliance Internationale, présidente de plusieurs Sociétés féministes, ancienne inspectrice de l'enseignement ménager, meurt à l'âge de 68 ans.

SOCIÉTÉ DES NATIONS: Dix-sept femmes représentant seize pays font partie des délégations nationales à l'Assemblée. Deux d'entre elles sont nommées vice-présidentes de Commissions, et une rapporteure.

— Quarante femmes, représentant douze pays font partie des délégations nationales à la Conférence Internationale du Travail.

— A la demande de plusieurs gouvernements, il est décidé de faire figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée de 1937 la question du statut politique et civil de la femme.

— De son côté le B. I. T. décide d'entreprendre une vaste enquête sur la situation économique de la femme qui travaille.

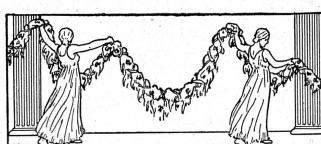
II. EN SUISSE.

BALE: L'Association pour le Suffrage célèbre le XX^e anniversaire de sa fondation.

moral. Car, si ce besoin de compensation peut pousser l'individu (femme ou homme) à s'élever dans un autre domaine (une jeune fille peut favoriser au point de vue intellectuel ou altruiste), et tendra par conséquent à un but utile, il pourra aussi se manifester de façon négative en tentant à rabaisser la où la partenaire. Les considérations de Mme Meier à ce propos, sur la psychologie de la prostituée et de son compagnon, ont très vivement intéressé même ceux qui ne partageaient pas ses théories. Et l'habileté échange de vues qui, après toute conférence, est de tradition chez les suffragistes genevoises, a permis à plusieurs personnes dans le très nombreux auditoire de Mme Meier de discuter avec elle divers points encore. C'est un bon début d'année pour l'activité suffragiste.

LAUSANNE: — Il y avait une telle affluence d'auditrices le 15 janvier, pour entendre Mme A. Quinche, présidente de la Section de Lausanne du Suffrage féminin, parler de la défense aérienne passive, que les salons, les corridors du Lycée étaient remplis et que nombre de personnes ne purent entrer. Sans doute faudrait-il répéter cette causerie où les devoirs de la population civile en temps d'attaques aériennes ont été exposés avec clarte, bon sens et intelligence.

Il ne sert de rien, a dit Mme Quinche, de réagir contre ces mesures défensives sous prétexte qu'elles sont attentatoires à la liberté individuelle, il ne sert de rien de s'insurger contre des procédures si barbares de réduire l'ennemi, il ne sert de rien de gémir; il faut agir, se préparer, obéir aux ordres donnés, se tenir au courant, suivre les cours de soins à donner aux blessés et aux gazés; ne pas croire, parce qu'on se prépare à se défendre, que la guerre soit imminente; il faut, après cela, s'efforcer de lutter contre la guerre, contre la psychose de guerre, et travailler de toutes ses forces à l'avènement de la paix. S. B.



A travers les Sociétés

Union des Femmes de Lausanne.

L'Union des Femmes de Lausanne a tenu, le 17 décembre, son assemblée générale annuelle sous la présidence de Mme L. Comte, avocate, avec Mme Duboux-Fonjallaz comme secrétaire.

La crise, qui diminue les ressources de l'Union, augmente ses activités, notamment le travail du bureau d'adresses et du bureau de consultations juridiques gratuites. L'Union a continué, durant cet exercice, ses séances mensuelles avec causeries, et a organisé une conférence sur l'emprunt de défense nationale, donnée par M. J. Carrard; elle a souscrit deux parts de cent francs à cet emprunt. Elle a signé avec les Associations féminines lausannoises une lettre de protestation contre le règlement interdisant tout travail rétribué aux femmes d'employés communaux. Elle continue ses cours d'été et d'hiver (langues, soins aux malades, coupe, confection, mode) qui ont réuni, cette année, 238 élèves, réparties en quinze classes.

L'Assemblée a entendu les rapports de la caissière, Mme Graf, de l'économie, Mme Gubser, des dames receveuses (Mme Chamot), du Bulletin féminin (Mme Laurent), du bureau de consultations juridiques, présenté par Mme Vodoz, Fondé il y a trente ans par Mme Girard-Viellet et Mme E. Sermant, ce bureau, qui donne trois consultations hebdomadaires avec le concours de

Toutes les Sociétés féminines réunies obtiennent la nomination d'une femme dans la Commission cantonale de contrôle des prix.

CONFÉDÉRATION: La motion Rittmeyer, portant atteinte au droit au travail de la femme fonctionnaire est repoussée aux Chambres fédérales, grâce à la vigilance et aux démarches des organisations féminines.

Les démarches répétées des organisations féminines pour obtenir la nomination de femmes dans les Commissions fédérales de contrôle des prix, des programmes de Radio, etc. n'obtiennent que partiellement des résultats.

Fribourg: Le Grand Conseil vote une loi autorisant les paroisses protestantes de ce canton à introduire chez elles, si elles le désirent, le suffrage féminin ecclésiastique, l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisse, et l'adjonction d'une assistance officielle aux pasteurs. Le Synode de l'Eglise cantonale restreint la portée de cette loi en déclarant que les paroisses ne pourront l'appliquer que si elles sont saisies d'une pétition signée par le 10 % des femmes de la paroisse, qui sera soumise au vote des électeurs masculins de celle-ci.

GENÈVE: Lors des élections judiciaires, la seule femme candidate, Mme Blanche Richard, juge assesseur de la Chambre pénale de l'enfance est élue en tête de liste, à une écrasante majorité.

— La candidature de Mme Alice Arnold au poste de tuteur général échoue lors de la désignation du titulaire de ce poste par le Conseil d'Etat.

— Une initiative populaire est lancée par un groupe de citoyens, qui restreint de façon inquiétante le droit au travail des femmes fonctionnaires mariées.

GLARIS: La Landsgemeinde de ce canton repousse à la presque unanimité une proposition tendant à reconnaître aux femmes le droit de vote en matière scolaire, ecclésiastique et d'assistance.

NEUCHÂTEL: Mme Sophie Piccard est nommée professeur de géométrie analytique et de géométrie projective à l'Université de Neuchâtel, dont elle est le seul professeur féminin.

VAUD: La Municipalité de Lausanne adopte, malgré les pétitions et les requêtes des organisations féministes, un règlement qui porte une grave atteinte au droit au travail de la femme mariée, et dont l'application ne manque pas de se révéler pleine de difficultés.

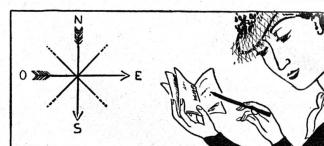
— Le parti radical lausannois décide d'admettre des femmes comme membres, et deux femmes font partie de son Comité directeur, à titre de représentantes du groupe féminin de ce parti.

— Un projet de loi est déposé au Grand Conseil d'après lequel toute institutrice qui se marie devrait démissionner.

ZURICH: L'Ecole d'infirmières de Zurich crée à la suite du Congrès des Intérêts féminins de 1896, par la Société d'utilité publique des Femmes suisses, complètement reconstruite et agrandie, inaugure solennellement ses nouvelles installations ultra-modernes, pouvant recevoir 140 patients.

de laquelle elle est faite. Nous espérons vivement que cette tentative de coopération, à laquelle notre journal est heureux de s'associer en lui ouvrant gratuitement ses colonnes, rendra des services à tous les membres de cette organisation.

Mme Blanche Richard cherche pour le Foyer post-scolaire de Chouilly une baignoire pour adultes, des verres de table et diverses pièces de vaisselle. S'adresser directement à Mme Sermant, Athénée, Genève (tel. 68.842).



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 24 janvier:

BERNE: Groupement suisse « La femme et la démocratie », Casino, de 10 h. 15 à 17 h.: Journée commune des femmes suisses. (Voir plus haut.)

Lundi 25 janvier:

GENÈVE: Association féminine d'éducation nationale, Radio-Genève, 18 h. 15: *Les ressources pharmaceutiques dans un ménage*, causerie par T.S.F. par Mme le Dr. R. Girod.

Mardi 26 janvier:

LAUSANNE: Comité du Mouvement Féministe, Foyer féminin, rue de Bourg, 20 h. 30: Réunion par invitations de travailleuses sociales. Présidence de Mme Sermant. Echange de vues sur la propagande.

Id. Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Société romande de diffusion, 18 h.: *Autres filles, pour leur bonheur et celui de leur famille*, causerie par T.S.F. par Mme Marie Wenger (Morges).

MONTRÉAL: Ligue de Femmes abstinences et Groupe Suffragiste, Hôtel des Familles, 20 h. 30: *La règle des alcools*, conférence par M. Oedermann.

Vendredi 29 janvier:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, grande salle de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Ch.-Bonnet, 18 h. 15: *Le problème de la prostitution (Étuves et institutions de prévention et de rééducation, police féminine, etc.)*, par Mme Gourd, présidente du Cartel.

Lundi 1er février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite (Thé suffragiste): *Notre pain quotidien*, causerie par M. le Dr. V. de Senarcens.

Id. Association féminine d'éducation nationale, Radio-Genève, 18 h. 15: *L'hygiène de la peau chez les enfants*, causerie par T.S.F. par M. le Dr. Florin.

Mardi 2 février:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Réunion familiale ouverte non seulement à tous les membres de l'Association, mais à toutes les personnes qui désirent passer une soirée en commun, avec leur ouvrage, en s'entretenant de questions actuelles intéressant les femmes.

Id. NEUCHÂTEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant sans alcool, 20 h. 15: *Dans quelle mesure la femme mariée peut-elle disposer de ses biens?* causerie par Mme J. Robert-Challandes.

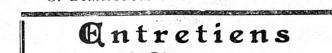
Jeudi 4 février:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Société romande de radio-diffusion, 18 h.: *L'éducation familiale*, par Mme George Claude, journaliste (Lausanne).

Vendredi 5 février:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, grande salle de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Ch.-Bonnet: *Le problème de la prostitution, l'éducation morale et sexuelle de la jeunesse*, par Mme le Dr. Golay-Oltramare, professeur d'hygiène dans les établissements d'instruction secondaire.

Id. LAUSANNE: Groupe Suffragiste, 20 h. 30: *Lyceum-Club: Flora Tristan 1803-1844*, féministe et femme de lettres, causerie par Mme C. Delhorbe-Jacottet.



Mensuel de 8 petites pages

« Aux Mères »

42me année

Rédaction et Administration: 19, r. Töpfli, Genève

Abonnements. En Suisse: 1 fr. 50. — *Compte de chèques postaux* I. 542. *Entretiens sur l'Education*.

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 45,50 fr. suisses
190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. 1.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER